

L'HÉPATITE B NOUS CONCERNE

Tous les gays n'ont pas la même sexualité ni le même mode de vie. Certains d'entre nous trouvent leur équilibre en couple fidèle ou bien "libre", d'autres ne jurent que par le célibat et multiplient les plans cul !

Si nous, les gays, utilisons plus systématiquement les moyens de prévention (capotes, gel...) et nous dépistons davantage que la population générale, nous avons en moyenne nettement plus de partenaires sexuels au cours de notre vie que les hétérosexuels. Or, la difficulté que nous rencontrons, c'est de maintenir des comportements préventifs systématiques, autrement dit de rester *safe* dans toutes les circonstances, avec chacun de nos partenaires et durant toute notre vie ! Ce sont les principales raisons pour lesquelles les gays sont plus exposés aux infections sexuellement transmissibles dont le VIH et l'hépatite B.

Tu dois savoir que le virus de l'hépatite B se transmet le plus souvent par voie sexuelle via le sang, le sperme et le liquide pré-séminal.

Il s'agit donc d'une IST répandue qui peut se contracter en suçant un mec sans capote ou en pratiquant une pénétration non protégée. Certaines pratiques hard comme le fist fucking sans gant à usage unique présentent un risque fort.

L'hépatite B peut également se transmettre par le partage d'objets en contact avec du sang, même en quantité minime et non visible : gode, paille (snif), n'importe quel type d'aiguille (piercing, tatouage, matériel d'injection...) et plus rarement la brosse à dent ou le rasoir. La transmission par la salive est possible dans le cas d'une hépatite aiguë (6 premiers mois après la contamination), du fait d'une charge virale hépatique explosive. Du coup, les préservatifs ne sont pas une garantie absolue contre l'hépatite B, même s'ils restent un mode de prévention nécessaire pour les autres IST.

Seule la vaccination permet d'être protégé.

En tant que gay, nous pouvons prendre en main notre santé, afin de nous protéger et de protéger les autres.

L'HÉPATITE B & LES GAYS

QUELQUES DONNÉES SUR L'HÉPATITE B

- 600 000 décès par an recensés dans le monde
- 300 000 personnes porteuses en France (dont 150 000 chroniques)
- Le virus de l'hépatite B est **50 à 100 fois plus contagieux que le VIH**
- Les hommes sont **3 fois plus contaminés** que les femmes
- **Près d'un gay sur cinq** a été en contact avec le virus de l'hépatite B.
- La **co-infection hépatite B/VIH** augmente les risques de complication médicale

OÙ TROUVER DES INFOS ?

- **Hépatites Info Service**
0 800 845 800
www.hepatites-info-service.org
- **CRIPS Rhône-Alpes**
www.education-sante-ra.org
(CRIPS - Répertoire hépatites/VIH)
- **SOS Hépatites Rhône-Alpes**
04 76 37 04 42 ou 0 800 004 372
<http://rhone-alpes.soshepatites.org>
- **Un vaccin pour les gays ???**
www.unvaccinpourlesgays.fr



Document réalisé par ACTIS, AIDES, ALS, CRIPS Rhône-Alpes, Keep Smiling et SNEG Rhône-Alpes. Avec le soutien financier du GRSP Rhône-Alpes.

L'HÉPATITE B LES GAYS

POURQUOI SE FAIRE
VACCINER

L'HÉPATITE B C'EST QUOI ?

L'HÉPATITE B EST UNE INFECTION CAUSÉE PAR LE VIRUS VHB QUI PEUT S'AVÉRER **EXTRÊMEMENT GRAVE** SI ELLE N'EST PAS DÉPISTÉE ET SUIVIE MÉDICALEMENT.

Elle peut entraîner une maladie chronique du foie et expose les personnes à un risque plus élevé de décès par cirrhose ou cancer du foie. Les symptômes les plus fréquents de l'hépatite B sont : fièvre, troubles digestifs, grande fatigue. Plus rarement : jaunisse, urines (très) foncées, selles décolorées.

ATTENTION

→ Une personne contaminée peut ne pas présenter de symptômes apparents et ainsi ignorer sa contamination. Elle est cependant porteuse du virus et peut le transmettre par le sang ou les sécrétions sexuelles (liquide pré-séminal, sperme).

LE DÉPISTAGE

COMME POUR LE VIH, LE DÉPISTAGE PERMET DE SAVOIR OÙ ON EN EST VIS-À-VIS DE L'HÉPATITE B.

Pour réaliser ce dépistage, une simple prise de sang suffit, comme pour les dépistages des autres hépatites, de la syphilis ou du VIH qui peuvent être effectués lors du même prélèvement (sans avoir besoin d'être à jeun).

→ Il peut se faire dans un CDAG-CIDDIST¹ ou encore sur ordonnance, dans un laboratoire privé.



L'HÉPATITE A

- Epidémiologie en France : 10 000 à 30 000 nouveaux cas par an
- Modes de transmission :
 - Alimentaire : par les mains sales, l'eau et les aliments souillés
 - Sexuel : en cas de contact bouche-anus (anulingus)
- Evolution : Guérison spontanée mais peut être mortelle en cas d'hépatite fulminante
- Traitements : Non ! Simple surveillance et repos (éviter la prise de médicaments et d'alcool pendant la phase aigüe de l'infection)
- Prévention :
 - Mesures simples d'hygiène
 - Vaccination

Il existe un vaccin contre l'hépatite A², recommandé pour les homosexuels masculins. Il s'agit d'une seule injection. Il existe également un vaccin spécial qui protège à la fois contre les hépatites A et B.

LA VACCINATION SIMPLE ET EFFICACE

MÊME SI ELLE A FAIT L'OBJET D'UNE POLÉMIQUE LARGEMENT MÉDIATISÉE³, LA VACCINATION CONSTITUE ACTUELLEMENT LA MESURE DE PRÉVENTION LA PLUS SIMPLE ET LA PLUS EFFICACE CONTRE L'HÉPATITE B.

Elle se fait en trois injections seulement sur un an. Compte tenu des différents modes de transmission, elle est recommandée pour toute personne, homosexuelle ou hétérosexuelle, ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples ou occasionnels. Lorsqu'on est séropositif, la vaccination est également préconisée après avis médical.

→ Elle peut se faire chez son médecin traitant⁴ ou gratuitement dans un centre de vaccination et dans certains CDAG-CIDDIST (voir sites et n° d'information).



1 - Centre de dépistage Anonyme et Gratuit – Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles
2 - Le vaccin contre l'hépatite A n'est pas remboursé par l'assurance maladie
3 - Les différentes études publiées sur l'hypothèse d'une association entre un risque de Sclérose en plaques et la vaccination contre l'hépatite B n'ont pas remis en cause les recommandations vaccinales de l'OMS et des autorités sanitaires françaises qui estiment le rapport risque/bénéfice largement en faveur de la vaccination.
4 - Vaccin remboursé à 65 % par l'assurance maladie, les 35 % restant pouvant être pris en charge par les assurances maladies complémentaires.